



Coussay

Infos

N° 7 - Février 2015

Infos pratiques

n Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h30. Mercredi
de 13h30 à 17h30
Tél. 05 49 50 55 28
Fax 05 49 51 25 54
E-mail : mairie.coussay@orange.fr

n Bibliothèque

Vendredi de 17h à 18h30

n Ramassages

Ordures ménagères

Lundi matin

Tri (sacs jaunes)

Jeudi, tous les 15 jours.

Sortir les sacs la veille au soir

n Déchèterie

A Mirebeau, du lundi au samedi
de 8h15 à 12h et de 13h30 à 18h.
Tél. 05 49 39 20 96

Coussay Infos n° 7

Février 2015

Equipe rédactionnelle

Jean-Jacques Bourdier, Luc-
Olivier Dufour, Philippe Champier,
Johnny Violleau, Agnès Colas,
Fabienne Faucheu, Claude Jeudy,
Christiane Montaubin, Dominique
Thibault, Jacky Morisset, Michel
Richard

Contact rédactionnel

Luc-Olivier Dufour
Tél. 05 49 51 83 82
lodufour@gmail.com

Le mot du maire

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Lorsque vous lirez ce mot, 2014 aura laissé la place à 2015, l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée. 2014 est mon deuxième mandat de maire, avec une équipe en partie renouvelée qui se réunit environ une fois par mois.

Parmi les réalisations : des travaux de voirie relativement importants, l'extension du réseau électrique dans le bourg, la mise en forme et la clôture de l'ancienne décharge, la réfection de la cour de la salle de réunions, le renouvellement du matériel informatique de la mairie, l'extension du colombarium...

Pour 2015, au-delà de l'entretien courant, la plus grande partie des investissements concernera la mise en sécurité de la traversée de la D7 dans le bourg, attendue et demandée par beaucoup.

Enfin, permettez-moi de terminer par un rappel au civisme et aux règles qui s'appliquent à tous pour mieux vivre ensemble. Avant tout lancement de travaux chez soi (agrandissement, fenêtre de toit, cabanon de jardin...), il faut faire une demande de permis ou une déclaration en mairie. Les fossés n'ont pas pour vocation à récupérer la terre des routes ou en sorties de champs. Prendre des dispositions pour que les chiens n'aboient pas toute la journée afin de respecter la tranquillité du voisinage.

Je conclus en souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants et en vous adressant tous mes vœux de bonne santé et de bonheur pour 2015.

Jean-Jacques Bourdier

Le conseil municipal

Jean-Jacques Bourdier

Maire

Conseiller communautaire

Luc-Olivier Dufour

Premier adjoint

Conseiller communautaire

Règlement des problèmes techniques, direction des travaux d'entretien courant, communication, scolarité

Philippe Champier

Deuxième adjoint

Entretien de la voirie, gestion du matériel, des bâtiments et des employés communaux.

Membre du CCAS

Johnny Violleau

Troisième adjoint

Animations, jeunesse, sports, communication, fêtes et cérémonies.

Membre du CCAS

Agnès Colas

Conseillère municipale

Membre du CCAS

Fabienne Fauchoux

Conseillère municipale

Membre du CCAS

Claude Jeudy

Conseiller municipal

Christiane Montaubin

Conseillère municipale

Membre du CCAS

Dominique Thibault

Conseiller municipal

Jacky Morisset

Conseiller municipal

Michel Richard

Conseiller municipal

Membre du CCAS

Les principales décisions prises en 2014

6 mars

• Le compte administratif 2013 est voté. Il présente un excédent d'investissement de 182 069,60 € et un excédent de fonctionnement de 71 480,98 €. 81 803,28 € sont inscrits en restes à réaliser (essentiellement pour la salle des fêtes, la réhabilitation de l'ancienne décharge, l'emprunt à court terme pour la TVA et la rénovation de la cour derrière la mairie).

4 avril

• Election du maire, Jean-Jacques Bourdier, et des adjoints par le nouveau conseil municipal suite aux élections des 23 et 30 mars.

15 avril

• Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les quatre taxes d'impositions pour l'année 2014, soit 12,45 % pour la taxe d'habitation, 15,12 % pour le foncier bâti, 30,39 % pour le foncier non bâti et 22,03 % pour la cotisation foncière des entreprises.

• Les membres du Centre communal d'action sociale (CCAS) sont élus. Les élus du conseil municipal sont Jean-Jacques Bourdier, Philippe Champier, Johnny Violleau, Christiane Montaubin, Fabienne Fauchoux, Agnès Colas et Michel Richard. Les élus hors conseil municipal sont Sonia Laillault, Micheline Aguillon, Chantal Morisset et Bérengère Thibault.

20 mai

• 1 553 € sont alloués aux associations.

20 juin

• L'entreprise qui effectuera les travaux de voirie sur la commune est choisie : il s'agit de Colas, pour un montant de 85 621,78 € TTC.

10 juillet

• Des numéros sont attribués aux habitations de lieux-dits qui n'en possèdent pas encore. Une quarantaine de plaques sont commandées.

3 septembre

• L'extension du columbarium (6 emplacements) au cimetière de Coussay est décidé pour un montant de 3 290 € TTC.

• Après de nombreuses réunions entre les représentants des communes concernées, la participation aux frais

de scolarité et de restauration des élèves de maternelle et de primaire en école publique est voté. Les frais de scolarité sont pris en charge à 100 %, soit 1 112 € pour un enfant en maternelle et 500 € pour un enfant en primaire. Les frais de restauration sont pris en charge à 50 %, soit 3,10 € par repas en maternelle et 1,43 € par repas en primaire.

15 octobre

• Le conseil municipal vote le transfert de compétence «Gestion des temps d'activités périscolaires» à la Communauté de communes du Mirebalais à compter du 1^{er} septembre 2015, ainsi que la compétence «Organisation de manifestations touristiques, culturelles ou sportives accueillant plus de 2 000 personnes».

• Le conseil décide de lancer une étude pour sécuriser la traversée du bourg en ralentissant la circulation sur la D7.

25 novembre

• La participation des familles au coût du ramassage scolaire est décidée. Elle représente 40 € par enfant par trimestre pour le premier enfants, 20 € pour le deuxième et gratuit à partir du troisième.

• Le conseil municipal décide de ne pas instaurer la taxe d'aménagement (qui remplace la taxe locale d'équipement) sur les constructions nouvelles qui peut se situer entre 1 et 5 %.

Etat civil 2014

• **Naissances**

Lilian Yomède, Ethan Yomède, Ninon Tourteau, Manon Ferrari

• **Mariages**

Frédéric Eeses et Nathalie Provost, Ludovic Yomède et Vanessa Fillon

• **Décès**

Christian Roy
Monique Gouault
Robert Larue

Infos de la Communauté de communes



La Communauté de communes du Mirebalais se compose de 12 communes : Amberre, Chouppes, Champigny-le-Sec, Cherves, Coussay, Cuhon, Maison-neuve, Massognes, Mirebeau, Thurageau, Varennes et Vouzailles.

■ Création de nouveaux services destinés à l'enfance/jeunesse

La Communauté de communes du Mirebalais a réalisé en 2013, une étude «territoires et dynamiques économiques de la Communauté de communes du Mirebalais».

L'ensemble des conseillers municipaux ont été conviés à participer à cette démarche.

Il est notamment ressorti de cette étude que le territoire ne proposait pas suffisamment d'activités et de services destinés aux familles et jeunes adolescents.

C'est pourquoi, la Communauté de communes du Mirebalais a donc décidé de se doter de nouvelles compétences.

En février 2014, elle a pris la compétence «construction et gestion des accueils de loisirs sans hébergement». Elle assure donc l'entretien des bâtiments et accorde des subventions à l'association qui gère les accueils de loisirs, l'Union «Enfance jeunesse du Mirebalais».

En octobre 2014, le Conseil communautaire a décidé de réunir les trois accueils de loisirs en un seul site. Une étude va donc être engagée pour définir le lieu de ce futur pôle «enfance/jeunesse».

En septembre 2014, le Conseil com-

munautaire a décidé de transférer à compter de septembre 2015 la gestion des temps d'activités périscolaires (TAP) et des garderies.

A terme, la Communauté de communes du Mirebalais entend créer des partenariats avec le milieu associatif et élaborer un projet éducatif territorial. Ainsi, des activités culturelles et sportives diversifiées seront proposées aux enfants pendant ces TAP.

L'objectif est d'offrir à chaque enfant du Mirebalais les mêmes activités, avec le même niveau d'exigence de qualité, quelle que soit leur école.

■ La fibre optique sur le Viennopôle du Mirebalais

Le Conseil général a élaboré un schéma directeur territorial d'aménagement numérique. Dans ce cadre, il propose de travailler en partenariat avec les communautés de communes afin de relier les équipements prioritaires à la fibre optique. La Communauté de communes du Mirebalais a accepté cette proposition et a pris la compétence «établissement et exploitation d'infrastructures de réseaux de communication électroniques». Il a été décidé de desservir, dans un premier temps, le Viennopôle du Mirebalais puis, dans un second temps, la maison de santé.

En bref...

- L'Atelier régional de la création est situé à Mirebeau, au Pays Haut-Poitou et Clain. Il conseille et accompagne la création d'entreprise et peut accorder des aides financières à la création et au développement d'entreprise.

Renseignements :
05 49 50 00 72 -
ateliercreationhpc@orange.fr

- Présence Verte propose ses services à domicile. Il s'agit de portage de repas, de téléassistance (sécurité d'une liaison permanente avec un conseiller), de ménage ou de petits travaux de bricolage.

Renseignements :
05 49 44 59 99 - www.presenceverteservices.com

- Le festival Le son du vignoble se déroulera les 22, 23 et 24 mai à La Tour Beaumont, au domaine de Villemont et à Ampelidae.

Insolite



- Rencontre improbable d'une habitante de Coussay avec ce chameau sur la route de Guesnes. Il s'est échappé d'un cirque qui stationne près de l'étang, à la recherche de nourriture. La gendarmerie, contactée, n'a pas pris au sérieux son interlocutrice lui décrivant la scène...

Informations pratiques

■ Mise aux normes réglementaires de l'assainissement individuel

Dans le cadre d'une réhabilitation ou d'une construction neuve, une étude à la parcelle permet de mettre en place un système d'assainissement adapté à la charge polluante, au terrain (sol, pente, contraintes...) et aux normes réglementaires.

L'objectif de cette étude est de définir une filière d'assainissement après avoir effectué des sondages pédologiques (caractéristiques et répartition des sols), un relevé topographique, une analyse complète du terrain (habitat, eau, végétation, aménagements, limites de propriété...), noté les particularités du site et testé la perméabilité du terrain si nécessaire.

A la fin de l'étude, le propriétaire reçoit une présentation de l'analyse du site (plan de situation, profil pédologique, carte géologique...). Une filière d'assainissement adaptée est définie (type d'installation, dimensionnement) ainsi qu'un plan de l'installation (fosse et système d'épandage), un schéma de fonctionnement et des préconisations techniques (conditions d'implantation, conseils d'installation, d'entretien, explications de fonctionnement...).

NCA Environnement, de Neuville-de-Poitou, qui est intervenu lors du recensement initial des installations, effectue les devis en 24 heures et remet son rapport sous 10 jours maximum après l'intervention sur le terrain.

Contact NCA : 05 49 00 43 23
etude.parcelle@nca-env.fr

■ La gestion des déchets

Il est toujours nécessaire de rappeler le fonctionnement de la collecte des déchets. Les sacs poubelles des ordures ménagères (déchets non recyclables) doivent être déposés dans les bacs collectifs. Ils sont ramassés tous les lundis en 2015. Les sacs jaunes recueillent les déchets recyclables : bouteilles et flacons plastiques, boîtes métalliques, briques, cartonnettes, tous les papiers et journaux. Ne pas y mettre des ordures ménagères. Ces sacs sont ramassés le jeudi, tous les 15 jours. Les déposer à côté des bacs

collectifs la veille (le mercredi) du jour de ramassage (voir le calendrier distribué en début d'année). Des sacs jaunes supplémentaires peuvent être retirés en mairie.

Les déchèteries, dont l'accès se fait grâce à une carte magnétique délivrée en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile, recueillent depuis le début d'année le bois (palettes, souches, meubles...). Autre nouveauté, la collecte des déchets ménagers dangereux (peintures, solvants, aérosols...).

Le verre (pots, bocaux et bouteilles) doit être déposé dans les colonnes situées sur le parking du silo (direction Brizay) et sur le parking du stade de foot.

Les vêtements ne sont pas des déchets, les déposer en déchèteries (emplacement réservé) ou dans les conteneurs répartis sur le territoire de la Communauté de communes (à Mirebeau place du Mail) pour être recyclés.

Déchèterie de Mirebeau, ouverte du lundi au samedi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 18h

■ Les bons réflexes contre les cambriolages

Suite à la multiplication des cambriolages dans la région, la gendarmerie souhaite rappeler quelques bonnes habitudes à prendre.

Tout d'abord, il faut bien évidemment s'équiper d'un système de fermeture fiable et agréé par votre assureur. Il faut également photographier ses objets de valeur et noter les numéros de série et la référence des matériels.

Par ailleurs, il est préférable de laisser ses clés à une personne de confiance plutôt que sous le paillason, dans la boîte aux lettres ou sous le pot de fleur...

Faire également attention aux messages que vous et vos enfants laissez sur les réseaux sociaux et qui peuvent révéler vos dates d'absence de votre domicile.

Enfin, signalez votre absence à la gendarmerie. Des patrouilles seront organisées pour surveiller votre domicile.

Gendarmerie de Saint-Jean-de-Sauve : 05 49 50 80 52 ou 17 ou 112

2014 en images



Repas du 11 novembre



Spectacle de Noël le 13 décembre



Cérémonie du 14 juillet



Agenda 2015



8 février

Foot Coussay - Les Trois-Moutiers au stade à 15h

25 février

Belote du Comité des fêtes à la salle des fêtes à 13h30

15 mars

Foot Coussay - Montcontour au stade à 15h

19 mars

Célébration du 19 mars 1962 par la FNACA

22 et 29 mars

Elections départementales. Bureau de vote à la salle de réunions, derrière la mairie

28 mars

Dîner dansant organisé par l'US Coussay à la salle des fêtes

29 mars

Foot Coussay - Chabournay au stade à 15h

12 avril

Théâtre par la C^{ie} Seuls en scène



(Neuville) au théâtre de la Montjoie de Monts-sur-Guesnes à 15h (organisé par les Gazelles de Brizay)

19 avril

Foot Coussay - Thuré au stade à 15h
Assemblée générale du Comité des fêtes à la salle de réunions à 11h

29 avril

Belote du Comité des fêtes à la salle des fêtes à 13h30

6 mai

Belote de la FNACA à la salle des fêtes

10 mai

Foot Coussay - Vendevre au stade à 15h

31 mai

Rallye touristique automobile organisé par le Comité des fêtes : parcours à la découverte du patrimoine sur la commune et au-delà à travers des énigmes à résoudre. Possibilité de se restaurer à l'arrivée (5 €). Réservation obligatoire avant le 1^{er} mai auprès de la mairie.

14 juin

Marche gourmande organisée par les Gazelles de Brizay. Départ le matin. Promenade ouverte à tous sur les chemins de la commune avec étapes de dégustation de produits locaux. Animations et repas à midi

19 juin

Fête de la musique à Brizay, organisée par Mat la Lune (Verrue)

14 juillet

Cérémonie, jeux et grillades à la salle des fêtes, organisé par le CCAS

22 juillet

Belote du Comité des fêtes à la salle des fêtes à 13h30

26 juillet

Méchoui à la salle des fêtes, organisé par le Comité des fêtes

12 août

Belote de la FNACA à la salle des fêtes

16 septembre

Belote du Comité des fêtes à la salle des fêtes à 13h30

11 novembre

Cérémonie et repas à la salle des fêtes, organisé par la municipalité

25 novembre

Belote du Comité des fêtes à la salle des fêtes à 13h30

28 novembre

Soirée couscous et bal organisé par les Gazelles de Brizay à la salle des fêtes à partir de 20h

Au moment où nous imprimons, toutes les associations n'ont pas arrêté leur calendrier



Histoire - Coussay : «La Villa Cusciacus» suite du n° 4

Les romains étaient commercialement déjà présents et actifs bien avant la «guerre des gaules». Principalement en Poitou. Et militairement aussi, les Pictes s'étant «rapprochés» de César pour flanquer une roustie à ces salauds de Vénètes (Bretons et Vendéens) – vieille querelle portuaire ligérienne. Ensuite, l'acculturation a fait le reste. Surtout pour les riches et/ou nobles Gaulois (marchands et dirigeants - «guerriers») qui saisirent l'aubaine.

Le «menu peuple» des autochtones (agriculteurs et artisans), s'il s'est, lui aussi, (lentement) romanisé, a gardé son propre parler, l'«occupant» lui-même pratiquant différents «patois».

C'est pourtant à ce moment (au début de notre ère historique) que le nom de baptême des villages s'est forgé.

C'est donc sous des vocables Gaulois que les «*villae*» furent d'abord désignées, d'où : «Coccéius-accos».

Les «clercs» ont ensuite traduit ça en bon latin – seule écriture officielle – en «Villa Cusciacus», phonétiquement proche.

Les *villae* voisines ont pour nom : «Villa Poliniacus», «Villa Linéris», «Verruca», c'est-à-dire «Poligny», «Liniers» (pas encore «Langoust»), «Verrue», et quelques autres... Ursay (ou Urçay), par exemple.

Dater Ursay (= le village de l'Ours ?) paraît *a priori* difficile.

Le situer est plus simple : son emplacement formel est signalé par les cartes de Cassini (en 1750), par Monsieur le Marquis de Brizay (René, Achille, Joseph) dans «les archives du château de Brizay» [qui étaient à... Verrue (Purnom)] qui couvrent la période du XII^e au XVII^e, et on le retrouve sur le tableau d'assemblage du cadastre de 1813 (mais pas sur les feuilles), sur le plan cantonal de 1886, et sur les plans de la «Régie d'électricité» de 1927, jusqu'au... 12 octobre 1990, date à laquelle nous en avons (officiellement) demandé l'abrogation. Ce nom n'avait donc pas disparu quand Brizay s'est créé, «nettement» plus «au-dessus». L'usage s'en est sans doute perdu fin du XVIII^e et plus personne ne s'en souvenait, et à fortiori, ne le comprenait, au XX^e. Mais le nom en indique pourtant l'origine ancienne.

Ursay comprenait la partie «basse» de la rue de la Barre, la rue du Clos de Bellevue, et «englobait» très vraisemblablement le lieudit de Narçay, qui pouvait être,

soit une «sous-villa» (ce qui serait pour le moins bizarre), soit une déformation (voulue ?) de Marsay (il y eut des alliances entre les familles «De Brizay» et «De Marsay»...).

Tous les villages que nous connaissons actuellement, se sont «figés» – pour l'essentiel – entre le XI^e et le XIII^e siècle. Mais, auparavant, ils se sont «déplacés», au gré du «souffle indécis de l'Histoire», avant de se fixer.

À l'époque, leur implantation ne se situait donc pas sur leurs emplacements actuels. On connaît de façon absolument certaine les endroits où étaient primitivement les *villae* de Poligny, de Liniers, et accessoirement de Verrue (le Vieux Verrue, d'abord, La Cure, ensuite – selon moi !), et on peut, de manière beaucoup plus hypothétique, certes, envisager Ursay sur le lieudit actuel de «la Minée» (?). Mais rien pour la «Villa Cusciacus».

Mis à part le positionnement «improbable» de l'église...

Pendant la «*pax romana*» (qui ne fut pas, et loin s'en faut, un long fleuve tranquille !), «nous» étions gallo-romains poitevins aquitains (oui, déjà !). *Limonium* (Poitiers) en fut au début une brève capitale. Comme d'autres *villae* sans doute (cités «ouvertes» par excellence), avec leurs occupants, elle a subi au cours de ces quatre premiers siècles (surtout au second) les vicissitudes mesquines de ces temps très incertains : incendies, pillages et massacres. On peut aisément admettre que le «sujet lambda» restant avait déjà une tendance sérieuse à se planquer.

La mise à sac de l'empire romain en décadence, par : les suèves, les vandales, les alains, les ostrogoths, les wisigoths, les alamans, les burgondes, les hunns, les autres (en 451 les hunns franchissaient le Rhin !), ont encore laissé quelques cicatrices indélébiles. En ce V^e siècle, nous étions alors aquitains – «Wisigothiques». Les francs, avec Clovis, remettent un peu d'ordre sans que l'histoire reprenne un cours tranquille pour autant.

Au début du VI^e, nous voilà un peu moins aquitains, toujours poitevins, mais très Francs (et honnêtes).

Clovis partage le royaume entre ses quatre fils (= bagarres). Clotaire, l'héritier criminel gagnant, fera de même, pous-

sant le «vice» à léguer des *villae* à l'un sur le territoire d'un autre...

Zizanie assurée, n'est-il pas ?

Les mérovingiens ne chipotant pas sur de modestes plaisanteries, telles que meurtres et empoisonnements entre les différents possesseurs des royaumes de l'époque (Neustrie, Austrasie... Bourgondie...) et l'assassinat entre frères (et sœurs) n'étant qu'une mode sympathique, on peut facilement comprendre qu'ils n'hésitaient pas non plus à se «chicorner royalement» pour prendre ou se reprendre telle ou telle ville qui passait d'une «escarcelle» à l'autre. Aux dépens, bien sûr, des habitants.

Ainsi, la possession du Poitou a-t-elle engendré un grand nombre de conflits entre «Neustriens» et «Austrasiens».

De 511 à 681, Poitiers (et le Poitou) change plus de vingt fois de «maître».

Et après une «courte pause» dans un bien fugace «royaume» d'Aquitaine, ça ne s'arrange pas vraiment après 732.

Sans compter les «escarmouches» et autres menus dégâts collatéraux qui vont de pair sur les territoires en cause.

D'où, l'abandon d'habitations «visibles»... et surtout une grande «déprise» des terres cultivables.

Mais le «quadrillage cadastral romain» est toujours plus ou moins en place, même si, dans la plupart des cas, ce n'est plus que les vestiges de cette civilisation. Et, à l'avènement des carolingiens, c'est sur ce réseau que s'appuiera Charlemagne pour remettre un peu d'administration et de «sécurité» dans ce royaume – cet empire – ainsi reconstitué, mais aussi et surtout grâce au maillage du christianisme qui s'était coulé dans la «réforme territoriale» de 297 de Dioclétien créant diocèses et paroisses (intacte au IX^e... et plus).

C'est l'Église qui, après l'édit en 313 de Constantin 1^{er} promouvant la liberté du culte catholique, s'est installée progressivement, a remplacé les pouvoirs chancelants, assuré (dans la mesure du possible) son emprise – pour sa propre pérennité (et surtout sa richesse).

Et c'est sous Charlemagne qu'apparaît un personnage qui va avoir pour nous une influence indirecte : Ithier.

Commune de COUSSAY

CD : Routes Départementales

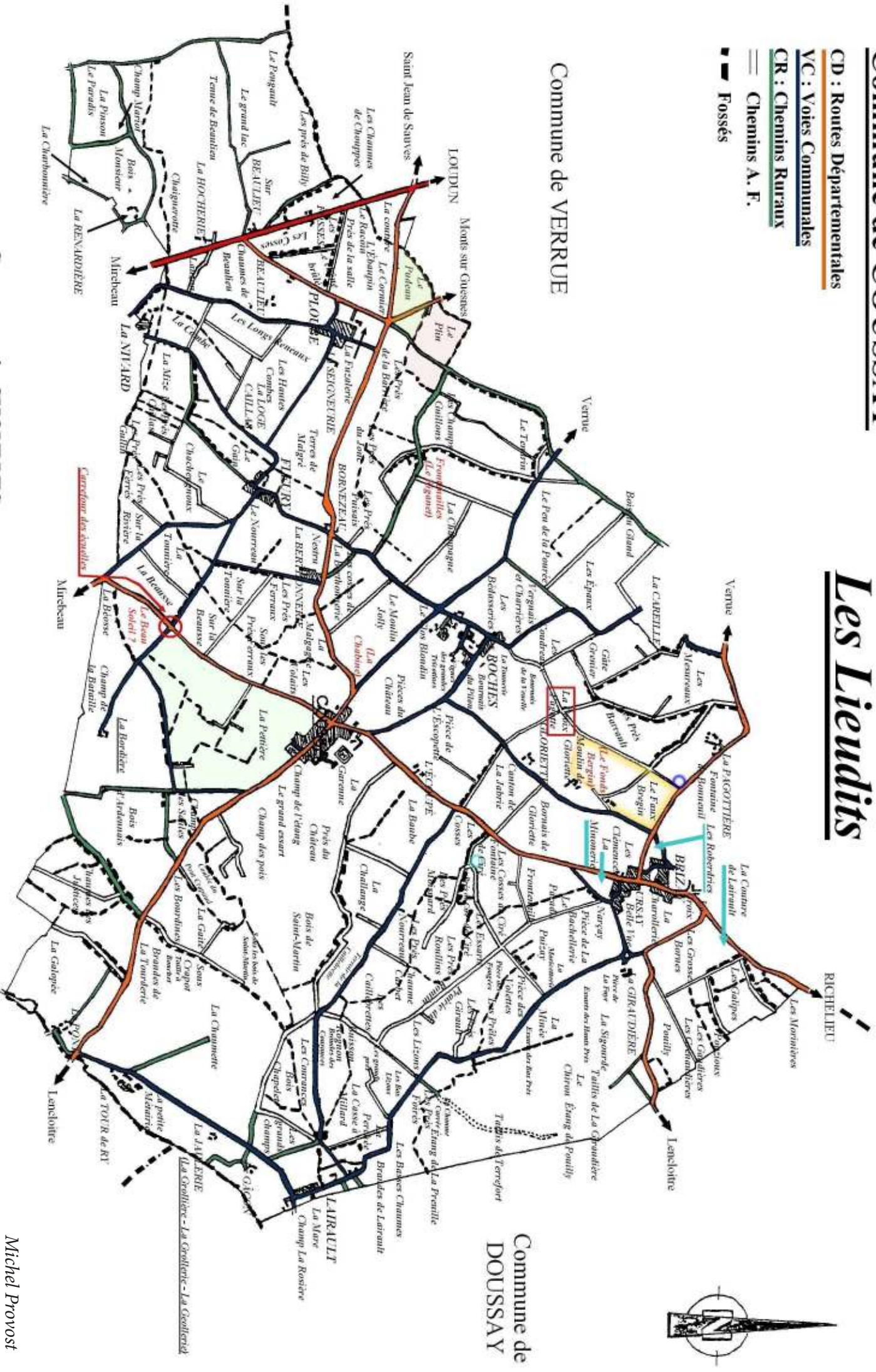
VC : Voies Communales

CR : Chemins Ruraux

Chemins A. F.

Fossés

Les Lieudits



Commune de VERRUE

Commune de DOUSSAY

Commune de CHOUPPES

Michel Provost

Les associations

Amicale des pêcheurs de Coussay

Président Frédéric Aguillon,
trésorier Johnny Violleau,
secrétaire Martine Moteau.

L'ouverture de la pêche se fait le premier samedi d'avril, jusqu'à la fin du mois d'octobre. L'association organise quatre à cinq lâchers de truites dans la saison. La pêche dans l'étang est possible tous les samedis, dimanches et jours fériés avec une carte journalière vendue sur place ou chez Christian Cugny (12, rue du 19 Mars 1962). Ouvert tous les jours en juillet et août.

Association communale de chasse agréée (ACCA)

Président Patrice Bugean
(Tél. 06 26 73 27 86),
trésorier Johnny Violleau,
secrétaire Thierry Bachelier.

Association foncière

Président Patrice Bugean,
vice-président Stéphane Aguillon,
secrétaire Jeannot Quiau.
L'association fait réaliser le broyage

et le curage des fossés ainsi que le bouchage des nids de poule sur les chemins.

Comité des fêtes

Présidente Christiane Montaubin
(Tél. 05 49 50 46 62),
vice-présidente Karine Dufour,
trésorière Noëlle Cugny,
secrétaire Marie-Louise Duvergier.

FNACA

Président Christian Cugny
(Tél. 05 49 50 73 85),
trésorier Robert Penot,
secrétaire Danièle Boizard.

Les Gazelles de Brizay

Présidente Carole Leturck,
vice-présidente Karine Dufour.
L'association propose des animations à Coussay et dans la région.

La Prévoyante de Coussay (boules en bois)

Président Franck Violleau
(Tél. 05 49 01 19 79),

trésorier Johnny Violleau,
secrétaire Christophe Gaultier.

L'association regroupe 26 licenciés et organise des concours de boules. Prendre contact avec un membre de l'association pour découvrir cette activité. Organisation de concours à partir du printemps.

Les Randonneurs de Scévolles (marche)

Président Claude Savaton,
trésorière Anne Rabatel,
secrétaire Marie-Jeanne Gandin.
L'association organise des sorties, programmées tous les dimanches à 14h, du 1^{er} septembre au 30 juin.

US Coussay (football)

Président Christian Meunier
(Tél. 06 82 32 97 57),
trésorier Johnny Violleau,
secrétaire Hélène Chauvin.
Une vingtaine de licenciés dans une équipe senior de 4^e division départementale.

Elèves à l'école de Coussay - 1969-1970

